

## Associations

Publié le 19/11/2022 – Mis à jour le 01/02/2023

### Dissolution d'une association (e-dissolution)

[Accéder au Service en ligne](#)

Permet :

de déclarer la dissolution d'une association,  
et d'en demander la publication au JOAFE .  
Service accessible **avec un compte Service-Public.fr.**

#### Attention

Ce service ne concerne pas l'Alsace-Moselle.

L'association doit être inscrite au répertoire national des associations (RNA) pour effectuer la démarche en ligne, car son numéro RNA lui sera demandé. Sinon, elle peut effectuer la démarche par correspondance au moyen du formulaire [cerfa n°13972](#).

